

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

célèbre expédition au cercle polaire dirigée par Maupertuis et Clairault, décrit avec ironie les efforts de ces savants qui ont « confirmé, dans ces lieux pleins d'ennui, ce que Newton connut sans sortir de chez lui ». Peut-être n'était-ce qu'une boutade, mais elle tombait à faux, car à cette époque nous assistons justement aux premières tentatives de prouver les hypothèses par les faits. Les considérations de Newton sur la forme de la terre auraient pu rester longtemps à l'état d'hypothèses sans la confirmation remarquable qui découle des observations récoltées pendant les expéditions françaises au cercle polaire et à l'équateur.

La science ne peut progresser sans l'accumulation des faits. Or il n'est pas toujours facile de les arracher à la nature.

Selon les circonstances, trois méthodes sont à la disposition des savants pour étudier les propriétés chimiques et physiques de la matière.

La première suppose, entre nos mains, la présence immédiate de la matière. Nous pouvons la palper, expérimenter directement sur elle.

La seconde méthode utilise les radiations qu'émet la matière. Au cas où cette dernière se trouve en dehors de notre portée, ses radiations, captées et examinées, permettent de se prononcer sur les propriétés chimiques et physiques de la matière même.

Mais si la substance à étudier est placée loin de l'observateur et si, de plus, les radiations qu'elle émet ne peuvent être captées parce que le milieu intermédiaire les absorbe entièrement, on est forcé de recourir à la troisième méthode, à l'examen des champs d'influence (mécanique, électrique, magnétique), champs naturels ou encore créés artificiellement. Les déformations éventuelles de ces champs permettront de formuler les conclusions relatives à la nature de la matière perturbatrice.

La première méthode n'est utilisable que dans une couche de quelques kilomètres d'épaisseur, liée directement à la surface de la terre solide et dans laquelle peut se manifester l'activité immédiate de l'homme.

Les deux espaces séparés par cette mince zone exigent l'application des méthodes d'investigation indirectes. Les conditions physiques dans les profondeurs de la Terre sont moins favorables aux recherches scientifiques que celles de l'espace infini de l'univers qui enveloppe le globe. En effet, les étoiles séparées de nous par des distances étonnantes de plusieurs milliers d'années-lumière, envoient des radiations qui peuvent être étudiées par la délicate analyse spectrale.

Par contre, les études portant sur la composition chimique et sur l'état physique des profondeurs de la Terre, domaine de la géophysique proprement dite, sont obligées d'emprunter des chemins détournés, et ces études demandent souvent des dépenses matérielles considérables. Or la géophysique, jusqu'à ces dernières années, appartenait à la catégorie des sciences dites désintéressées, et par conséquent ne jouissant pas d'un appui matériel suffisant.

Un changement inattendu survint vers 1920, époque à laquelle un géologue essaya d'utiliser, pour la prospection du pétrole, un instrument physique depuis longtemps connu, la balance de torsion. Les premières expériences déjà ont confirmé son idée. On a obtenu des résultats brillants, en particulier dans les régions pétrolifères de l'Amérique du Nord. Et voici que, d'une année à l'autre, des ressources considérables furent mises à disposition pour le développement des méthodes physiques dans les recherches géologiques. Elles ont permis de déployer une grande activité aux inventeurs, aux constructeurs et aux nombreux savants attachés à l'élaboration des méthodes nouvelles. C'est ainsi que la géophysique appliquée moderne emploie les méthodes gravimétriques, séismiques, géothermiques, électriques, électromagnétiques, magnétiques, géochimiques et radioactives.

Poincaré a dit qu'on fait la science avec des faits comme une maison avec des pierres ; mais une accumulation de faits n'est pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison ». Ailleurs il dit encore : « Toute généralisation est une hypothèse... Seulement elle doit toujours être, le plus tôt possible et le plus souvent possible, soumise à la vérification. »

Dans le domaine de la géophysique théorique, les hypo-

thèses abondaient autrefois, tandis que manquaient les faits directement observés. Après 1920, la géophysique est entrée dans une nouvelle période. Etant devenue de grande utilité dans la pratique industrielle, elle a obtenu de ce fait une base plus sûre qui lui permet de multiplier les observations scientifiques directes, si nécessaires pour appuyer et confirmer ses hypothèses.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Groupe professionnel des architectes SIA pour les relations internationales.

Communiqué.

Le Groupe professionnel des architectes S. I. A. pour les relations internationales, section suisse des « Réunions internationales d'architectes », a tenu son Assemblée générale le 23 septembre 1945, à Rapperswil. Vingt-trois membres assistaient à la séance présidée par M. Fréd. Gampert.

Dans son rapport présidentiel, M. Gampert, après avoir rappelé l'action du Groupe en faveur des architectes et ingénieurs prisonniers de guerre, a remercié les nombreux donateurs qui ont permis cette action ainsi que les revues techniques qui ont remis pendant plusieurs années des abonnements gratuits. Cette action s'est exercée en outre dans l'organisation du « Concours de la captivité » dont on connaît les intéressants résultats.

Il a fait mention également des rapports suivis que nous eûmes avec des confrères internés en Suisse, Italiens et Yougoslaves en particulier et a relevé le succès de la collecte d'ouvrages techniques qui a rassemblé plus de deux cents ouvrages de valeur dont une partie a été remise au Consulat de Yougoslavie à Zurich.

Il a évoqué la reprise des relations avec le monde extérieur marquée déjà par quelques contacts personnels, dont la visite de M. Laprade.

Faisant l'historique du rôle joué par le Groupe dans l'étude du problème de la participation des techniciens suisses à la reconstruction, il a regretté que le Comité central de la S. I. A. n'ait pas suffisamment relevé ce rôle et s'est déclaré heureux de la récente invitation faite au Groupe de proposer un de ses membres pour le représenter au sein de la Commission S. I. A. pour la reconstruction.

La situation financière du Groupe est satisfaisante. Il compte actuellement quatre-vingt-deux membres.

Après avoir réélu le comité, l'assemblée confirma M. Gampert en qualité de délégué au Comité de direction des R. I. A. et désigna son suppléant, sous réserve de l'approbation du Comité central des R. I. A., en la personne de M. R.-A. Naef, ingénieur, remplaçant M. Vouga appelé à faire partie du Comité central.

Invité, comme on vient de le voir, à présenter un architecte délégué du Groupe au sein de la Commission S. I. A. pour la reconstruction, le Groupe décida de soumettre trois noms au Comité central.

Le secrétaire fit ensuite un court rapport sur l'état des relations avec le Secrétariat central des R. I. A. Il donna connaissance des deux premiers bulletins de liaison et annonça la prochaine séance du Comité central à laquelle il espère prendre part. Il fut convenu que les rédactions du *Bulletin technique de la Suisse romande*, de la *Schweizerische Bauzeitung* et du *Werk* mentionneraient la parution de chaque Bulletin.

L'assemblée décida également de donner suite à la pro-

position de constituer dans chaque ville un comité d'accueil local. Elle chargea le comité de procéder lui-même à la désignation de ces comités en tenant compte des tendances de l'architecture contemporaine et en se mettant en rapport avec les présidents des sections de la S. I. A. Il y aura lieu, également, de rechercher, d'accord avec le Comité central et les sections, l'appui des autorités cantonales et municipales.

La publication d'un catalogue des œuvres d'architecture contemporaine fut l'objet d'un débat au cours duquel M. A. Roth mentionna que cette idée avait déjà été envisagée par la Fédération des architectes suisses (F. S. A.) et par le groupe suisse des C. I. A. M. L'assemblée décida de faire confiance à M. Roth qui admit le principe d'un collaboration des R. I. A.

L'assemblée décida en outre d'entreprendre prochainement une action de propagande auprès de tous les membres de la S. I. A., de charger les membres du Groupe de participer activement à cette action au sein de leurs sections respectives et de publier à cet effet la liste actuelle des membres. Il fut prévu, enfin, de créer, pour l'année prochaine, une carte de sociétaire.

Lausanne, octobre 1945.

Le secrétaire : J.-P. VOUGA.

NÉCROLOGIE

Paul Hoffet, ingénieur,

Ancien professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

A l'occasion d'une récente cérémonie¹, nous n'avons pu, le temps disponible étant fort limité, faire qu'une rapide allusion à l'activité de M. Paul Hoffet, professeur de technologie des métaux, engins de levage et machines thermiques, de 1901 à 1911, à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, qui a été récemment enlevé à l'affection de sa famille et à la respectueuse reconnaissance de ses anciens élèves, dont nous sommes.

L'activité de M. Paul Hoffet à Lausanne ayant débordé du cadre de son enseignement et s'étant fort utilement manifestée aussi dans la tâche qu'il a accomplie comme rédacteur en chef du *Bulletin technique de la Suisse romande*, en rendant ici hommage à sa mémoire nous pensons associer cette Revue au témoignage de reconnaissance qui lui est dû.

Originaire de Zurich, M. Paul Hoffet, avant d'être chargé du lourd labeur professoral que nous venons de mentionner a eu une activité des plus variées. Né à Illzach (Alsace) le 23 août 1865, il suivit les collèges et gymnases de Mulhouse et Strasbourg, fut une année volontaire auprès des Ateliers de Constructions mécaniques de Mulhouse, suivit pendant deux ans les cours de l'Université de Strasbourg puis, pendant une autre période de trois ans, ceux de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, d'où il sortit en 1889 avec le diplôme d'ingénieur mécanicien. Assistant à l'E. P. F. puis auprès des Services industriels de la Ville de Bâle, nous le trouvons de 1891 à 1896 professeur au Technicum de Bienne, et, dès 1896, à celui de Winterthour, qu'il quitte en 1898 pour assumer la lourde fonction d'ingénieur du Commissariat général suisse à l'Exposition universelle de Paris (1900).



PAUL HOFFET, ingénieur.
ancien professeur à
l'Ecole d'ingénieurs de l'Université
de Lausanne.

A la clôture de cette manifestation, M. Paul Hoffet est appelé à l'Ecole d'ingénieurs et l'on conçoit que sa précédente multiforme activité ait imprimé à ses cours et davantage encore aux exposés plus familiers qu'il faisait à la salle de dessin, ou pendant les essais qu'il avait organisés à Pierrefonds-Plan et à l'ancien Moulin du Tunnel, une tournure révélant ses vastes connaissances autant que les hautes qualités morales de son caractère.

L'activité universitaire de M. Paul Hoffet ne l'empêcha pas de diriger l'organisation technique de la section suisse de l'Exposition internationale de Turin (1911) ; elle cessa cependant, ainsi que nous l'avons déjà noté, en 1911, et, après une période comme directeur technique de la Fabrique suisse de Machines-Outils d'Œrlikon, M. Paul Hoffet fut, avec un brillant succès dont beaucoup de lecteurs de ce *Bulletin* se souviennent certainement, directeur technique de l'Exposition nationale suisse de Berne (1914).

La carrière si diverse et féconde dont nous venons de retracer les principales étapes se termine, de 1916 à 1933, comme ingénieur en chef de la Société générale Maggi, avec de nombreux travaux tant à Kemptthal qu'à l'étranger ; puis ce fut la retraite bien méritée, heureusement longue et entourée des soins et des affectueuses attentions familiales.

Les multiples labeurs mentionnés, de nombreuses expertises et recherches, n'ont pas empêché M. Paul Hoffet de fournir sa contribution aux publications scientifiques. C'est ainsi que, à part les rapports sur les Expositions de Paris, Turin et Berne, il publiait une traduction de l'ouvrage du professeur A. Fliegner : « Les distributions

à changement de marche avec tiroir unique » et, dans le *Bulletin technique*, les études suivantes que nous tenons à rappeler spécialement : « Le moteur Diesel et son application à la navigation sur le lac Léman » (1906) ; « Note sur les turbines à vapeur » (1908) ; « Nouvel appareil de changement progressif de vitesse pour automobiles » (1908).

Malgré leur brièveté et leur caractère incomplet, ces quelques notes évoquent un ingénieur dont l'activité fut aussi grande qu'utile, en même temps qu'un homme bon et droit dont le souvenir durera en tous ceux qui l'ont connu : pour tous ses titres, le *Bulletin technique de la Suisse romande* se devait de rappeler M. Paul Hoffet à ses lecteurs.

C. C.

Carl Jegher, ingénieur,

Rédacteur en chef de la « Schweizerische Bauzeitung ».

Il n'est pas coutume de rappeler dans nos colonnes ce que furent la personnalité et la carrière de nos collègues de Suisse alémanique ; le *Bulletin technique de la Suisse romande* se doit toutefois de faire une exception pour apporter à son tour¹ un ultime hommage à celui qui, pendant de longues années, a présidé aux destinées de la *Schweizerische Bauzeitung*, organe de langue allemande de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, et a rendu les plus grands services à nos professions techniques sur le plan de l'organisa-

¹ Voir entre autres les notices biographiques détaillées parues à la « Schweizerische Bauzeitung » du 21 juillet 1945 et au « Bulletin de l'Association suisse des Électriciens », n° du 3 octobre 1945.

¹ Voir page 334 du présent numéro.